

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif :

Recyclage triennal des acquis des agents de sécurité incendie en fonction ou pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois.

Texte de référence :
Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - *articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.*

Débouchés :

Tenir la fonction d'agent de sécurité incendie

Validation :

Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations – Attestation réglementaire de recyclage SSIAP 1 délivrée par CECYS.

Contenu pédagogique :

- Réglementation Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP et évolution de la réglementation en termes de moyens de secours
- Exercices pratiques – gestion d'alarme, alerte sapeurs pompiers, gestion d'une évacuation – réception et guidage des secours
- Le feu et ses conséquences - connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Mise en œuvre des moyens d'extinction – exercices d'extinction sur feux réels – protection individuelle

Pré requis :

Pré requis à la formation : - être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité, PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité, avoir travaillé dans la fonction 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur).

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde -

CALENDRIER DE FORMATION :

PARIS – LA DÉFENSE

11 au 12 jan	02 au 03 mai	06 au 07 sept
30 au 31 jan	22 au 23 mai	20 au 21 sept
08 au 09 fév	07 au 08 juin	04 au 05 oct
01 au 02 mars	21 au 22 juin	18 au 19 oct
27 au 28 mars	05 au 06 juil	08 au 09 nov
05 au 06 avril	19 au 20 juil	22 au 23 nov
	28 au 29 août	06 au 07 déc


MARSEILLE

LYON

LILLE

Durée :

14 heures – 2 jours


Nombre de stagiaires :

15 participants maximum.


Lieu :

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92) - Possibilité de formation en intra Paris et Province.


Tarif :

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé